

DOCUMENT DE DIVULGATION CONTINUE SUR LES FONDS DISTINCTS

OBJECTIFS DE PLACEMENT,
PRINCIPALES STRATÉGIES ET PRINCIPAUX
RISQUES DE PLACEMENT

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 1 |
| Risques liés aux placements | 1 |
| Fonds distincts | 9 |
| FPG du marché monétaire de l'Empire Vie..... | 9 |
| FPG d'obligations de l'Empire Vie..... | 9 |
| FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie | 10 |
| FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie | 10 |
| FPG de revenu de l'Empire Vie | 11 |
| FPG équilibré de l'Empire Vie..... | 11 |
| FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie | 12 |
| FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie | 12 |
| FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie..... | 13 |
| FPG équilibré mondial de l'Empire Vie | 13 |
| FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie | 14 |
| FPG équilibré Élite de l'Empire Vie..... | 14 |
| FPG d'actions canadiennes de l'Empire Vie..... | 15 |
| FPG de dividendes de l'Empire Vie | 15 |
| FPG d'actions Élite de l'Empire Vie | 16 |
| FPG d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie..... | 16 |
| FPG multistratégie d'actions canadiennes de l'Empire Vie | 17 |
| FPG de valeur américaine de l'Empire Vie | 17 |
| FPG multistratégie d'actions américaines de l'Empire Vie | 18 |
| FPG d'actions mondial de l'Empire Vie..... | 18 |
| FPG mondial de petites sociétés de l'Empire Vie | 19 |
| FPG d'actions étrangères de l'Empire Vie | 19 |
| FPG mondial de dividendes de l'Empire Vie..... | 20 |
| FPG multistratégie d'actions mondiales de l'Empire Vie | 20 |
| FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie..... | 21 |
| FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie | 21 |
| FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie | 22 |

| | |
|---|----|
| FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie | 22 |
| FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie | 23 |
| FPG Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie | 23 |
| FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie | 24 |
| FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie | 24 |
| FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie | 25 |
| FPG Portefeuille de croissance dynamique mondial Emblème Empire Vie | 25 |
| FPG Portefeuille multistratégie conservateur mondial de l'Empire Vie | 26 |
| FPG Portefeuille multistratégie équilibré mondial de l'Empire Vie | 26 |
| FPG Portefeuille multistratégie de croissance modérée mondial de l'Empire Vie | 27 |
| Fonds indiciel d'actions américaines | 28 |
| Fonds de portefeuille conservateur | 28 |
| Fonds de portefeuille équilibré | 29 |
| Fonds de portefeuille de croissance modérée | 29 |
| Fonds de portefeuille de croissance | 30 |
| Fonds de portefeuille de croissance dynamique | 30 |
| Fonds d'actions Premier | 31 |
| Fonds d'actions numéro 3 | 31 |
| Fonds d'actions de la collective | 32 |
| Fonds d'obligations de la collective | 32 |
| Fonds d'obligations Concorde | 33 |
| Fonds équilibré stratégique Concorde | 33 |
| Fonds d'actions Concorde | 34 |
| Fonds de croissance spécial Concorde | 34 |
| Fonds du marché monétaire Concordia | 35 |
| Fonds d'obligations Concordia | 35 |
| Fonds équilibré stratégique Concordia | 36 |
| Fonds d'actions Concordia | 36 |
| Fonds de croissance spécial Concordia | 37 |

INTRODUCTION

Le présent document décrit les objectifs et les principales stratégies de placement ainsi que les principaux risques courants des fonds distincts qui y sont mentionnés offerts par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (« Empire Vie ») au titre de ses polices individuelles et collectives de régime d'épargne-retraite.

RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS

Les principaux facteurs de risque associés à chacun des fonds distincts de l'Empire Vie sont indiqués dans la description du fonds visé. Nous résumons ci-dessous ce que nous entendons par les termes utilisés pour décrire ces facteurs de risque :

1) Le risque commercial s'entend du risque associé aux développements des activités sous-jacentes des sociétés dont les actions font partie du portefeuille des fonds;

2) Le risque de crédit peut provoquer une fluctuation de la valeur d'un titre de créance, tel qu'une obligation ou tout autre titre à revenu fixe. Ce risque comprend :

le risque lié au défaut de paiement : Il s'agit du risque que l'émetteur du titre de créance ne soit pas en mesure de verser l'intérêt, de rembourser le capital ou de rembourser le titre lorsqu'il vient à échéance. En règle générale, plus le risque de défaut de paiement est élevé, plus la valeur du titre de créance est faible, et plus le taux d'intérêt est élevé.

le risque lié à l'écart de taux : Il s'agit du risque que l'écart de taux augmente (l'écart de taux est la différence des taux d'intérêt entre l'obligation de l'émetteur et une obligation qui comporte habituellement peu de risques, tel qu'un bon du Trésor). Une augmentation de l'écart de taux diminue habituellement la valeur d'un titre de créance.

le risque lié à la révision à la baisse d'une note : Il s'agit du risque qu'une agence de notation spécialisée rabaisse la note des titres d'un émetteur. Une révision à la baisse d'une note réduit habituellement la valeur d'un titre de créance.

le risque lié aux biens affectés en garantie : Il s'agit du risque qu'il soit difficile de vendre les actifs que l'émetteur a donnés en garantie d'une créance ou que les actifs ne soient pas suffisants. Cette difficulté pourrait provoquer

une baisse de la valeur d'un titre de créance.

3) Le risque lié aux pays émergents s'entend du risque associé aux placements dans des sociétés de pays émergents. Les placements dans des sociétés de pays émergents peuvent comporter des risques plus grands que les placements dans des sociétés établies inscrites à la cote de bourses en Amérique du Nord. De tels placements peuvent être considérés comme spéculatifs. Ainsi, les sociétés de pays émergents peuvent avoir des ressources financières et de gestion ou des marchés limités et il est possible que leurs titres soient moins liquides et plus volatils. Dans de nombreux pays émergents, la supervision gouvernementale ainsi que la réglementation des pratiques commerciales et sectorielles, des bourses, des courtiers, des dépositaires et des sociétés inscrites peuvent être moindres qu'au Canada. De ce fait, il y a un risque accru de pertes non assurées en raison de certificats d'actions perdus, volés ou contrefaits, de problèmes d'inscription des actions et de fraudes. Dans certains pays, il y a aussi un risque plus élevé d'instabilité politique et sociale ainsi que de corruption.

4) Le risque lié aux FNB s'entend du risque associé aux placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) qui sont des fonds communs de placement dont les unités sont achetées et vendues à une bourse de valeurs. Un FNB qui n'est pas géré « activement » représente généralement un portefeuille de titres créé dans le but de reproduire un secteur du marché ou un indice particulier. Dans la mesure où un FNB reproduit un segment du marché en particulier, comme celui de l'immobilier, la valeur du FNB fluctuera lorsque celle de ce segment du marché fluctue. En règle générale, un placement dans un FNB comporte les mêmes risques principaux qu'un placement dans un fonds conventionnel (c.-à-d. qui n'est pas négocié en bourse) ayant les mêmes objectifs, stratégies et politiques de placement. En outre, il est possible qu'un FNB ne réussisse pas à reproduire exactement le segment du marché ou l'indice sous-jacent à son objectif de placement. Les FNB qui ne sont pas gérés « activement » ne peuvent pas vendre un titre, même si l'émetteur connaît des difficultés financières, à moins que le titre ne soit retiré de l'indice reproduit pertinent. Par conséquent, le rendement d'un FNB peut être supérieur ou inférieur à celui d'un fonds commun de placement géré activement. Le cours d'un FNB peut fluctuer et entraîner une perte pour le fonds qui y a investi. De plus, comme c'est le cas avec les fonds conventionnels, les FNB imposent des frais liés à leurs

actifs. Tout fonds qui investit dans un FNB acquittera indirectement une quote-part des frais liés aux actifs de ce FNB. En outre, les FNB sont exposés aux risques suivants qui ne s'appliquent pas aux fonds conventionnels : (i) le cours des parts des FNB peut être inférieur ou supérieur à leur valeur liquidative, (ii) il est possible qu'un marché actif pour les parts du FNB ne soit pas créé ou qu'il ne soit pas maintenu et (iii) rien ne garantit qu'un FNB continuera de satisfaire aux exigences d'inscription de la bourse à laquelle ses titres sont négociés ni que la bourse ne modifiera pas ses exigences.

5) Le **risque de change** s'entend du risque associé aux marchés étrangers dans lesquels nous achetons des actions. Certains des fonds peuvent investir une partie de leur portefeuille de placement dans des titres étrangers; toutefois, les actifs et les passifs de chaque fonds sont évalués en dollars canadiens. Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à la monnaie étrangère influent sur la valeur liquidative du fonds. Si la valeur du dollar canadien augmente par rapport à celle de la monnaie étrangère, le rendement du titre étranger peut être réduit, anéanti ou devenir négatif. L'inverse peut également se produire, c'est-à-dire qu'un fonds détenant un titre libellé dans une monnaie étrangère peut tirer parti d'une augmentation de la valeur de cette dernière par rapport au dollar canadien.

6) Le **risque lié aux placements dans un fonds secondaire** s'entend du risque que présente un fonds principal qui investit dans des unités d'un fonds secondaire afin de réaliser ses objectifs. Si un fonds investit dans un fonds secondaire, les risques associés au placement dans ce fonds secondaire englobent les risques associés aux titres dans lesquels le fonds secondaire investit, ainsi que les autres risques associés à ce dernier. Par conséquent, un fonds principal assume les risques d'un fonds secondaire et de ses titres respectifs en proportion. Si un fonds secondaire suspend les rachats, le fonds principal qui investit dans celui-ci peut ne pas être en mesure d'évaluer une partie de son portefeuille et risque d'être incapable de traiter les demandes de rachat.

7) Le **risque général associé aux dérivés** : un dérivé est un placement dont la valeur est fondée sur un actif sous-jacent, comme une action, une obligation, une monnaie ou un indice boursier. Les dérivés sont habituellement des contrats conclus avec une autre partie visant l'achat ou la vente d'un actif à une date ultérieure. Ils peuvent permettre à un investisseur de gagner ou de

perdre de l'argent en fonction des variations de la valeur des actifs sous-jacents attribuables aux fluctuations, notamment, des taux d'intérêt, du cours des titres ou des taux de change.

Voici quelques exemples de dérivés :

options : les options confèrent à leur titulaire le droit d'acheter un actif d'une autre partie ou de vendre un actif à une autre partie à un prix fixé d'avance, pendant un laps de temps déterminé. Les variations de la valeur de l'actif pendant la durée de l'option influent sur la valeur de l'option. Le titulaire d'une option a la possibilité d'exercer son droit d'acheter ou de vendre l'actif, et l'autre partie a l'obligation de répondre à cette demande. L'autre partie reçoit généralement un paiement en espèces (une prime) pour avoir convenu d'accorder l'option.

contrats à terme de gré à gré : dans le cadre d'un contrat à terme de gré à gré, l'investisseur convient d'acheter ou de vendre un actif, comme un titre ou une monnaie, à un prix convenu et à une date déterminée.

contrats à terme standardisés : les contrats à terme standardisés fonctionnent généralement de la même manière que les contrats à terme de gré à gré, sauf qu'ils sont négociés en bourse.

swaps : aux termes d'un accord de swaps, deux parties conviennent d'échanger des paiements. Ces paiements sont fondés sur un montant sous-jacent et convenu, comme une obligation. Les paiements de chaque partie sont calculés différemment. Par exemple, les paiements d'une partie peuvent être fondés sur un taux d'intérêt variable et les paiements de l'autre partie, sur un taux d'intérêt fixe.

titres assimilables à des titres de créance : dans le cas de titres assimilables à des titres de créance, le montant du capital ou de l'intérêt (ou les deux) qu'un investisseur reçoit augmente ou diminue selon que la valeur d'un titre sous-jacent convenu, comme une action, augmente ou diminue.

Les dérivés comportent un certain nombre de risques. Voici une brève description de quelques-uns de ces risques :

rien ne garantit qu'un fonds sera en mesure d'acheter ou de vendre un dérivé au moment opportun afin de réaliser un gain ou d'atténuer une perte;

rien ne garantit que l'autre partie au contrat (la « contrepartie ») respectera ses obligations, ce qui pourrait

créer une perte financière pour le fonds;

si la valeur d'un dérivé est liée à la valeur d'un élément sous-jacent, rien ne garantit que la valeur du dérivé traduira en tout temps et avec précision la valeur de l'élément sous-jacent;

si la contrepartie fait faillite, le fonds pourrait perdre le dépôt effectué dans le cadre du contrat;

les bourses peuvent imposer des limites quotidiennes sur les options et les contrats à terme standardisés. Ainsi, le fonds pourrait être incapable de conclure une opération sur option ou sur contrat à terme standardisé et avoir beaucoup de difficulté à couvrir adéquatement sa position, à réaliser un gain ou à limiter une perte;

si un fonds doit donner une sûreté afin de conclure une opération sur un dérivé, il y a un risque que l'autre partie tente de faire exécuter la sûreté constituée sur les actifs du fonds.

Les fonds peuvent utiliser les dérivés pour aider à compenser les pertes subies sur d'autres placements et occasionnées par une fluctuation du cours des actions, des prix des marchandises, des taux d'intérêt ou des taux de change. Il est alors question d'une couverture. L'utilisation de dérivés à des fins de couverture peut procurer des avantages, mais aussi présenter des risques. Voici une brève description de ces risques :

rien ne garantit que la couverture sera toujours efficace;

un dérivé ne neutralise pas toujours la baisse de valeur d'un titre, même s'il y est déjà parvenu;

la couverture n'empêche pas la fluctuation du cours des titres détenus dans le portefeuille du fonds, ni n'empêche les pertes en cas de baisse du cours des titres;

la couverture peut aussi empêcher le fonds de réaliser un gain si la valeur de la monnaie, de l'action ou de l'obligation augmente;

la couverture du risque de change ne permet pas d'éliminer complètement les fluctuations des monnaies;

un fonds peut ne pas être en mesure de trouver une contrepartie convenable pour lui permettre de se couvrir en prévision d'un changement prévu du marché;

une couverture peut s'avérer coûteuse.

8) Le risque de fluctuation des taux d'intérêt s'entend du risque découlant du cours des titres à revenu fixe. Les taux d'intérêt ont une incidence sur une vaste gamme de placements. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le prix des titres à revenu fixe, comme les bons du Trésor et les obligations, a tendance à diminuer. En revanche, une baisse des taux d'intérêt entraîne généralement une hausse du prix de ces titres. En général, les obligations

à long terme et les obligations à coupons détachés sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt que ne le sont d'autres types de titres. Les émetteurs de nombreuses sortes de titres à revenu fixe peuvent rembourser le capital avant l'échéance de ces titres. Il s'agit alors d'un remboursement anticipé, ce qui peut être fait lorsque les taux d'intérêt sont à la baisse. Si un titre à revenu fixe est remboursé avant son échéance, un fonds pourrait devoir investir la somme obtenue dans des titres qui produisent des taux de rendement inférieurs. De plus, s'il est remboursé avant terme ou plus rapidement que prévu, le titre à revenu fixe peut produire un revenu, des gains en capital ou les deux inférieurs au montant attendu. La valeur des titres de créance qui paient un taux d'intérêt variable (ou « flottant ») est généralement moins sensible aux variations des taux d'intérêt.

9) Le risque lié aux grands investisseurs existe lorsqu'un grand investisseur, comme une institution financière, achète ou demande le rachat d'un grand nombre de parts d'un ou de plusieurs fonds distincts. L'achat ou le rachat d'un grand nombre de parts d'un fonds peut exiger du gestionnaire de portefeuille de modifier considérablement la composition d'un portefeuille ou peut le forcer à acheter ou à vendre des placements à des prix défavorables. Cette situation peut affecter le rendement d'un fonds et accroître les pertes ou les gains en capital matérialisés d'un fonds.

10) Le risque de marché s'entend du risque associé à la volatilité du marché boursier. Les sociétés émettent des actions ordinaires et d'autres types de titres de capitaux propres pour aider au paiement de leurs activités et au financement de leur croissance future. Les prix des capitaux propres peuvent diminuer pour différentes raisons. Ils subissent l'effet de la conjoncture économique et des conditions qui existent sur le marché, des taux d'intérêt, des événements de nature politique et des changements qui se produisent au sein des sociétés émettrices. Si les investisseurs ont confiance dans une société et croient en sa croissance, les prix des titres de capitaux propres de cette dernière sont susceptibles de grimper. En revanche, si la confiance des investisseurs baisse, les prix des titres de capitaux propres risquent d'en faire autant. Les prix des titres de capitaux propres peuvent varier beaucoup, et les fonds qui investissent dans de tels titres sont généralement plus volatils que ceux qui investissent dans des titres à revenu fixe.

11) Le risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres

existe lorsqu'un fonds réalise de telles opérations. Dans le cadre d'une opération de mise en pension, le fonds vend un titre à une partie à un prix et convient de racheter le même titre de la même partie à un prix supérieur à une date ultérieure. Dans le cadre d'une opération de prêt de titres, le fonds prête ses titres à un emprunteur en contrepartie du paiement de frais. Le fonds peut demander le retour des titres en tout temps. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, le fonds achète un titre à un prix d'une partie et convient de vendre ultérieurement le même titre à la même partie à un prix supérieur. Le risque associé à ces types d'opérations est que l'autre partie manque à ses obligations ou fasse faillite. Dans le cas d'une opération de prise en pension, le fonds peut rester pris avec le titre, dans l'impossibilité de le vendre au prix qu'il l'a payé, plus les intérêts, si la valeur au marché du titre a baissé entre-temps. Dans le cas d'une opération de mise en pension ou de prêt de titres, le fonds pourrait subir une perte si la valeur du titre prêté ou vendu a augmenté et dépasse la valeur de la somme en espèces et de la garantie détenues. En vertu des lois régissant les valeurs mobilières, l'autre partie doit donner une garantie à la conclusion de ces types d'opérations. La valeur des biens affectés en garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur au marché du titre vendu (dans le cas d'une opération de mise en pension), de la somme en espèces prêtée (dans le cas d'une opération de prise en pension) ou du titre prêté (dans le cas d'une opération de prêt de titres). La valeur de biens affectés en garantie est vérifiée et rajustée quotidiennement. Les opérations de mise en pension et de prêt de titres se limitent à 50 % de l'actif du fonds. Les biens affectés en garantie que détient un fonds dans le cas de titres prêtés et la somme en espèces détenue dans le cas de titres vendus ne sont pas inclus dans les actifs du fonds aux fins de ce calcul.

12) Le risque souverain s'entend du risque d'investir dans des titres émis par des sociétés ou des gouvernements de pays autres que le Canada. Les placements dans des titres étrangers peuvent être avantageux parce qu'ils offrent un plus grand nombre d'occasions de placement et permettent de diversifier un portefeuille. Ils comportent cependant certains risques pour les raisons suivantes :

les sociétés à l'extérieur du Canada peuvent être assujetties à une réglementation, à des normes, à des pratiques de

communication de l'information et à des obligations de divulgation différentes de celles qui s'appliquent aux sociétés canadiennes;

le système juridique de certains pays étrangers peut ne pas protéger adéquatement les droits des investisseurs;

l'instabilité politique, sociale ou économique peut avoir une incidence sur la valeur des titres étrangers;

les gouvernements étrangers peuvent apporter des modifications importantes à leurs politiques fiscales, ce qui pourrait influencer sur la valeur des titres étrangers;

les gouvernements étrangers peuvent imposer des mesures de contrôle du change qui empêchent un fonds de sortir de l'argent du pays.

13) Le risque lié à des titres particuliers est le risque d'investir dans des titres de petites sociétés. Les titres de petites sociétés peuvent constituer des placements plus risqués que les titres de grandes sociétés. Les petites sociétés sont souvent relativement nouvelles et peuvent ne pas avoir suffisamment d'expérience, de ressources financières importantes ou un marché bien établi pour leurs titres. En règle générale, le nombre de leurs actions qui se négocient sur le marché est relativement faible, ce qui peut limiter la possibilité pour un fonds d'acheter ou de vendre des actions de la petite société quand il doit le faire. Par conséquent, la valeur de ces actions et leur liquidité peuvent fluctuer fortement en peu de temps.

14) Le Risque lié à l'imposition : si un fonds est assujetti à un fait lié à la restriction de pertes, (i) il aura une fin d'exercice à des fins fiscales et (ii) il sera assujetti aux règles liées à la restriction de pertes généralement applicables par suite de l'acquisition du contrôle d'une société, incluant la réalisation réputée de toutes les pertes en capital latentes, l'expiration des pertes en capital et des restrictions sur sa capacité de reporter des pertes autres qu'en capital. Généralement, un fonds peut être assujetti à un fait lié à la restriction de pertes lorsqu'une personne ou un groupe de personnes devient un bénéficiaire détenant une participation majoritaire dans le fonds. Ces termes sont définis dans les règles liées aux personnes affiliées en vertu des articles 251.1 et 251.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avec les révisions appropriées. De manière générale, un bénéficiaire détenant une participation majoritaire est un bénéficiaire, qui, avec les participations des personnes et des sociétés de personnes bénéficiaires auxquelles il est affilié, détient

une participation bénéficiaire dans le revenu ou le capital du fonds supérieure à 50 % de la juste valeur de marché bénéficiaire de toutes les participations dans le revenu ou le capital, respectivement, dans le fonds. De manière générale, une personne est réputée ne pas devenir un bénéficiaire détenant une participation majoritaire et un groupe de personnes est réputé ne pas devenir un groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire dans un fonds, si le fonds remplit certaines exigences de placement et est admissible à titre de fonds de placement selon certaines règles.

15) Le risque de placement dans des fiducies s'entend du risque associé aux placements effectués dans des fiducies de revenu. Les fiducies de revenu détiennent habituellement des titres de créance ou des titres de capitaux propres d'une entreprise sous-jacente ou ont droit à des redevances de celle-ci. En règle générale, ces fiducies font partie d'une des quatre catégories suivantes : les fiducies commerciales, les fiducies de services publics, les fiducies de ressources et les fiducies de placement immobilier. Les risques associés aux fiducies de revenu varient en fonction du secteur et des actifs sous-jacents. À l'instar des autres titres de capitaux propres, les titres de fiducies de revenu sont également soumis aux risques généraux associés aux cycles commerciaux, aux prix des marchandises, aux taux d'intérêt et à d'autres facteurs économiques. Ces titres sont exposés aux mêmes risques que ceux dont il est question à la rubrique sur le risque de marché ci-dessus. Habituellement, les titres de fiducies de revenu sont plus volatils que les titres à revenu fixe et les actions privilégiées. Dans des situations où une fiducie de revenu n'est pas en mesure d'atteindre ses cibles de distribution, sa valeur peut accuser une baisse marquée. Les rendements des fiducies de revenu ne sont ni fixes ni garantis. De plus, si une fiducie de revenu n'est pas en mesure d'acquiescer des réclamations contre elle, les investisseurs de la fiducie de revenu (y compris un fonds investissant dans la fiducie de revenu) pourraient être tenus responsables de ces obligations. Par contre, certains territoires ont promulgué des lois pour protéger les investisseurs de cette responsabilité. Si un fonds investit dans des fiducies de revenu, ces placements ne sont effectués que dans les territoires qui ont adopté ces lois.

RISQUES LIÉS AUX FONDS SECONDAIRES

En plus des risques décrits dans la section précédente, les risques liés aux fonds secondaires incluent les suivants :

1) Risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires

Certains fonds secondaires peuvent investir dans des titres adossés à des créances mobilières ou à des créances hypothécaires. Les titres adossés à des créances mobilières constituent des titres de créance adossés à des groupements de prêts à la consommation ou de prêts commerciaux. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont des titres de créance adossés à des groupements d'hypothèques sur des immeubles commerciaux ou résidentiels. Si la perception du marché à l'égard des émetteurs de ces types de titres change, que la cote de solvabilité des emprunteurs secondaires est modifiée ou que les créances composant le groupement ne sont plus les mêmes, il pourrait alors s'ensuivre une fluctuation de la valeur des titres. De plus, les prêts secondaires peuvent ne pas être remboursés complètement, dans certains cas, entraînant un remboursement incomplet pour les porteurs de titres adossés à des créances mobilières et de titres adossés à des créances hypothécaires.

2) Risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation

Certains fonds secondaires peuvent investir dans des prêts bancaires et des prêts avec participation. Les prêts bancaires sont exposés au risque de crédit associé au non-paiement du capital ou de l'intérêt. D'importantes hausses des taux d'intérêt peuvent provoquer une augmentation des défauts de remboursement. Bien que les prêts puissent être entièrement garantis au moment de leur acquisition, les biens affectés en garantie peuvent subir une diminution de valeur, être relativement non liquides ou perdre la totalité ou la quasi-totalité de leur valeur après le placement. Les placements peuvent porter sur des prêts de second rang (des prêts garantis, mais pour lesquels le droit sur le bien affecté en garantie est subordonné aux droits du prêteur prioritaire sur ce même bien) et sur des prêts non garantis. Les droits d'un porteur au titre de prêts non garantis sont subordonnés aux droits des créanciers qui détiennent une dette garantie et possiblement à ceux d'autres séries de créanciers qui détiennent une dette non garantie. Les prêts non garantis comportent

un degré de risque plus élevé de non-remboursement que les prêts garantis, particulièrement pendant les périodes où la conjoncture économique est défavorable. Étant donné qu'ils n'offrent au prêteur aucun recours sous forme de biens affectés en garantie, les prêts non garantis comportent un degré de risque de non-remboursement plus élevé en cas de défaut que les prêts garantis. De nombreux prêts sont relativement non liquides et peuvent être difficiles à évaluer. Dans le cadre de l'acquisition de prêts avec participation, un fonds secondaire n'a généralement pas le droit d'exiger d'un emprunteur qu'il se conforme aux modalités de la convention de prêt relative au prêt en question et n'a donc aucun droit de compensation auprès de l'emprunteur, et le fonds secondaire peut ne pas bénéficier directement d'un bien affecté en garantie du prêt dans lequel il a acquis une participation. Par conséquent, le fonds secondaire peut être assujéti à la fois au risque de crédit de l'emprunteur et à celui du prêteur qui vend la participation. En cas d'insolvabilité du prêteur vendant la participation, le fonds secondaire peut être considéré comme un créancier ordinaire du prêteur et risque d'être incapable d'exercer un droit de compensation entre le prêteur et l'emprunteur. Dans certains cas, le marché des prêts bancaires et des prêts avec participation n'est pas très liquide et, ainsi, l'absence d'un marché secondaire à forte liquidité pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur de ces titres. Ce manque de liquidité peut également nuire à la capacité du fonds secondaire de disposer de prêts bancaires ou de prêts avec participation donnés lorsqu'il doit le faire pour pouvoir répondre à ses besoins de liquidités ou réagir à un événement économique particulier, par exemple, la dégradation de la solvabilité de l'emprunteur. L'absence d'un marché secondaire à forte liquidité pour les prêts bancaires et les prêts avec participation pourrait également rendre plus difficile pour un fonds secondaire l'évaluation de ces titres aux fins du calcul de sa valeur liquidative.

3) Risque lié à l'épuisement du capital

Certains titres d'un fonds secondaire peuvent aussi donner droit à des distributions sous forme de remboursement de capital ou de revenu, ou les deux. Un remboursement de capital réduit le montant du placement initial du fonds principal et peut faire en sorte que le montant intégral du placement initial du fonds principal soit remboursé à celui-ci. Cette distribution ne constitue pas un « rendement » ni un « revenu ». Un remboursement de capital qui n'est pas réinvesti

diminue la valeur liquidative d'un fonds secondaire, ce qui pourrait réduire la capacité de celui-ci à produire un revenu par la suite. Le montant de cette distribution n'est pas un indicateur du rendement du placement d'un fonds secondaire (ou d'un fonds principal). Le fonds principal ne paie pas d'impôt sur un remboursement de capital. Par contre, un remboursement de capital réduit le prix de base rajusté des parts du fonds principal dans le fonds secondaire.

4) Risque lié aux dépôts en espèces

Dans la mesure où ils détiennent des actifs auprès d'une institution financière, les fonds secondaires sont exposés au risque que cette dernière soit incapable d'acquitter ses obligations à leur endroit. Dans le but de réduire ce risque, les fonds secondaires déposent généralement des liquidités seulement auprès de leur dépositaire ou de dépositaires adjoints et auprès de grandes institutions financières.

5) Risque lié aux titres convertibles

Certains fonds secondaires peuvent investir dans des titres convertibles. Les titres convertibles sont des titres à revenu fixe, des actions privilégiées ou d'autres titres qui sont convertibles en actions ordinaires d'un émetteur (ou en espèces ou en des titres de valeur équivalente) à un cours ou à un pourcentage déterminé, ou qui peuvent être exercés en vue de les obtenir. La valeur de marché des titres convertibles a tendance à baisser lorsque les taux d'intérêt augmentent et, inversement, à augmenter lorsque les taux d'intérêt baissent. La valeur de marché d'un titre convertible cadre généralement avec le cours du marché des actions ordinaires de l'émetteur, lorsque ce cours s'approche du « cours de conversion » du titre convertible ou dépasse ce cours. Le cours de conversion est le cours prédéterminé auquel le titre convertible peut être échangé contre l'action connexe. Le cours d'un titre convertible a tendance à être plus tributaire du rendement du titre convertible lorsque le cours du marché de l'action ordinaire sous-jacente baisse. Par conséquent, son cours peut ne pas baisser dans la même mesure que celui de l'action ordinaire sous-jacente. En cas de liquidation de l'émetteur, les porteurs de titres convertibles sont payés avant les porteurs d'actions ordinaires de la société, mais après les porteurs de titres de créance de premier rang. Par conséquent, un placement dans les titres convertibles d'un émetteur est généralement assorti d'un risque moins grand que celui d'un placement dans ses actions ordinaires,

mais plus grand que celui d'un placement dans ses titres de créance. Un titre convertible synthétique est la combinaison de titres distincts possédant les deux principales caractéristiques d'un titre convertible « traditionnel » (c.-à-d., un élément produisant un revenu et le droit d'acquérir un titre de capitaux propres). Un titre convertible synthétique est souvent exposé aux risques associés aux dérivés, car sa composante convertible est ordinairement obtenue en investissant dans des bons de souscription ou des options d'achat d'actions ordinaires à un prix d'exercice déterminé, ou dans des options sur un indice boursier. Si la valeur de l'action ordinaire sous-jacente ou le niveau de l'indice en question dans la composante convertible devient inférieur au prix d'exercice du bon de souscription ou de l'option, ces derniers peuvent perdre toute leur valeur. Comme un titre convertible synthétique se compose d'au moins deux titres ou instruments distincts qui possèdent chacun leur propre valeur de marché, sa valeur et celle d'un titre convertible « traditionnel » réagissent différemment aux fluctuations du marché.

6) Risque lié aux obligations à taux variable

Certains fonds secondaires peuvent investir dans des obligations à taux variable. Une obligation à taux variable est une obligation dont le taux d'intérêt varie en fonction d'un taux de référence déterminé. Les obligations à taux variable sont généralement assujetties à des restrictions contractuelles ou légales au moment de leur revente. La liquidité des obligations à taux variable, notamment le volume et la fréquence des opérations visant de tels titres sur le marché secondaire, varie considérablement au fil du temps et d'un titre à l'autre. Lorsque les négociations sont peu fréquentes, il peut être plus difficile d'évaluer une obligation à taux variable, tandis que l'achat et la vente d'une telle obligation à un prix acceptable peuvent être plus difficiles et retardés. La difficulté à vendre une obligation à taux variable peut donner lieu à une perte. Par ailleurs, les obligations à taux variable confèrent généralement à l'émetteur le droit de les rembourser avant l'échéance, ce qui peut se traduire par une baisse du revenu ou des gains en capital potentiels, ou les deux.

7) Risque de liquidité

Certains fonds secondaires investissent dans des titres non liquides. La liquidité s'entend de la rapidité et de la facilité avec lesquelles un titre peut être converti en espèces. La valeur d'un fonds secondaire qui investit dans des titres non liquides peut fluctuer fortement.

Certains titres sont non liquides pour différentes raisons, notamment des restrictions d'ordre juridique, la nature du placement lui-même et les modalités de règlement. Parfois, il peut s'agir tout simplement d'une pénurie d'acheteurs. En outre, sur les marchés fortement volatils, en partie en raison de fluctuations soudaines des taux d'intérêt ou de graves perturbations du marché, des titres qui étaient auparavant liquides peuvent contre toute attente devenir non liquides. Un fonds secondaire qui a de la difficulté à vendre un titre peut perdre de la valeur ou engager des frais supplémentaires.

8) Risque lié aux séries

Certains des fonds investissent dans des fonds secondaires qui sont des fonds communs de placement. La plupart des fonds communs de placement offrent plus d'une série de parts aux investisseurs de fonds communs de placement. Si un fonds commun de placement ne peut acquitter les frais d'une série au moyen de la quote-part de l'actif du fonds commun de placement qui revient à la série pour une raison quelconque, le fonds commun de placement est tenu d'acquitter ces frais à partir de la quote-part de l'actif du fonds commun de placement revenant aux autres séries, ce qui peut diminuer les rendements des placements des autres séries. Un fonds commun de placement peut, sans en aviser les porteurs de parts et sans obtenir leur approbation, émettre des séries supplémentaires.

9) Risque lié aux fluctuations du rendement

Un fonds commun de placement est exposé au risque que le rendement de ses parts fluctue. Les rendements de certains fonds communs de placement fluctuent tous les jours. Par conséquent, les rendements passés de ces fonds communs de placement ne sont pas une indication ni une déclaration quant aux rendements futurs. Le rendement d'un fonds commun de placement est tributaire des fluctuations des taux d'intérêt, de la durée moyenne des titres en portefeuille, du type et de la qualité des titres en portefeuille détenus et des charges d'exploitation. Dans certaines conditions du marché et en fonction des placements qu'il détient, un fonds commun de placement peut inscrire un rendement moindre que le ratio des frais de gestion d'une ou de plusieurs séries de ses parts. Dans de telles circonstances, le gestionnaire du fonds commun de

placement peut de son plein gré décider de prendre en charge une partie ou la totalité des frais du fonds commun de placement ou de renoncer à son droit de recevoir la totalité ou une partie des frais de gestion qu'il impose au fonds commun de placement. Le gestionnaire du fonds commun de placement peut en tout temps cesser de prendre en charge les frais du fonds ou de renoncer à son droit de recevoir tous ses frais de gestion, sans en aviser les porteurs de parts.

FONDS DISTINCTS

FPG DU MARCHÉ MONÉTAIRE DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie* est d'obtenir une sécurité du capital et une liquidité par des placements effectués dans des titres à revenu fixe à court terme de grande qualité libellés en dollars canadiens émis et garantis par des sociétés et des gouvernements canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit dans des titres à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales et leurs agences. Le fonds peut également investir dans des billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes, des sociétés de fiducie et d'autres sociétés canadiennes ainsi que dans des effets à taux variable émis par des sociétés canadiennes. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit, risque de fluctuation des taux d'intérêt et risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds du marché monétaire

FPG D'OBLIGATIONS DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG d'obligations de l'Empire Vie* est une croissance stable à long terme, grâce à la combinaison d'un niveau élevé de revenu d'intérêts à la préservation du capital par des placements dans des titres à revenu fixe principalement émis et garantis par les gouvernements et les sociétés du Canada.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit dans des obligations émises et garanties par le gouvernement, les provinces, les municipalités et les territoires du Canada ainsi que les gouvernements étrangers, de même que dans des obligations, des débetures et des effets de sociétés de première qualité. Le fonds peut également investir dans des unités du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie ou directement dans des instruments du marché monétaire, tels que des effets de commerce, des acceptations bancaires, des titres adossés à des créances immobilières et des certificats de placement garanti. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs et risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'obligations.

FPG DE REVENU ÉLEVÉ À COURT TERME DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie est de générer un revenu ainsi que des gains en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe tout en mettant l'accent sur les obligations de sociétés à court terme et à rendement plus élevé.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés provenant de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. Le fonds peut également investir dans des unités du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie ou directement dans des instruments du marché monétaire, tels que des effets de commerce, des acceptations bancaires, des titres adossés à des créances immobilières, des certificats de placement garanti et des FNB. Le fonds peut investir dans des titres étrangers. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs et risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

FPG STRATÉGIQUE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie est d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, en mettant l'accent sur des titres à revenu fixe de sociétés et d'autres titres à revenu fixe à rendement élevé.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés provenant de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. Le fonds peut également investir dans des unités du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie ou directement dans des instruments du marché monétaire, tels que des effets de commerce, des acceptations bancaires, des titres adossés à des créances immobilières, des certificats de placement garanti, des FNB et des actions. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds peut investir dans des titres étrangers.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FPG DE REVENU DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG de revenu de l'Empire Vie* est d'obtenir un revenu d'intérêt et des gains en capital modestes, principalement par l'entremise de placements dans des obligations de grande qualité émises par des sociétés canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit principalement dans des obligations, des débetures et des effets de grande qualité émis par des sociétés, le gouvernement du Canada, de même que les provinces, les municipalités et les territoires canadiens ainsi que des gouvernements étrangers. Il aura également une certaine exposition à des titres de sociétés canadiennes de grande qualité qui donnent droit à des dividendes, à des débetures convertibles et/ou à des fiducies de revenu. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le fonds officiel du fonds est le Fonds de revenu.

FPG ÉQUILBRÉ DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG équilibré de l'Empire Vie* est une croissance stable à long terme par l'entremise d'un équilibre entre les objectifs d'appréciation et de préservation du capital réalisés en investissant dans une combinaison stratégique d'instruments du marché monétaire, de titres à revenu fixe et d'actions.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de placement ascendant axé sur la valeur en tant que principal moteur des rendements à long terme et investit dans une composition stratégique diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe de sociétés principalement canadiennes. Le fonds peut acquérir des titres directement, détenir des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ou investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor, des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré.

FPG DE REVENU MENSUEL DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie est d'obtenir un montant stable de revenu en investissant principalement dans un ensemble équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens axés sur le revenu.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, dans des titres de créance et de capitaux propres axés sur le revenu ainsi que dans des instruments du marché monétaire. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié à l'imposition, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à l'épuisement du capital, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par une gestion active de la composition du portefeuille du fonds, lequel comprend des instruments du marché monétaire, des titres à revenu fixe et des actions, en fonction de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de placement ascendant axé sur la valeur en tant que principal moteur des rendements à long terme et investit dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe de sociétés principalement canadiennes. Le fonds modifie aussi de façon tactique la répartition de ses actifs afin de bénéficier des occasions de placement. Il peut acquérir des titres directement, détenir des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ou investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor, des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de répartition de l'actif.

FPG MONDIAL DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie est la croissance à long terme par une gestion active de la composition du portefeuille du fonds, lequel comprend des instruments du marché monétaire, des titres à revenu fixe et des actions, en fonction de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de placement ascendant axé sur la valeur en tant que principal moteur des rendements à long terme et investit dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe principalement mondiaux. Le fonds modifie aussi de façon tactique la répartition de ses actifs afin de bénéficier des occasions de placement. Il peut acquérir des titres directement, détenir des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ou investir dans des instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor, des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds pour ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

FPG ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG équilibré mondial de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par par l'entremise d'un équilibre entre les objectifs d'appréciation et de préservation du capital réalisés en investissant principalement dans une combinaison stratégique d'instruments du marché monétaire, de titres à revenu fixe mondiaux et d'actions mondiales.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie, des titres étrangers ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds pour ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré mondial.

FPG ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie* est la croissance à long terme, grâce à un équilibre entre un revenu de dividendes supérieur à la moyenne et une appréciation modérée du capital par des placements en actions dans des sociétés principalement canadiennes, tout en obtenant des revenus par le placement dans des titres à revenu fixe et des instruments du marché monétaire.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % en actions et de 20 % en titres à revenu fixe. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré de dividendes.

FPG ÉQUILIBRÉ ÉLITE DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG équilibré Élite de l'Empire Vie* est la croissance à long terme grâce à un équilibre entre une appréciation du capital par des placements principalement en actions à forte capitalisation de sociétés canadiennes, tout en procurant un revenu par le placement dans des titres à revenu fixe et des instruments du marché monétaire.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % en actions et de 20 % en titres à revenu fixe. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré Élite.

FPG D' ACTIONS CANADIENNES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG d'actions canadiennes de l'Empire Vie* est de fournir une croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital composé principalement de placements en actions de sociétés canadiennes à moyenne ou à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie, des titres étrangers ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions canadiennes.

FPG DE DIVIDENDES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG de dividendes de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par l'entremise d'un équilibre entre un revenu de dividendes supérieur à la moyenne et une appréciation modérée du capital composé de placements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à moyenne ou à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière. Les placements en actions du fonds se composent d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'actions privilégiées convertibles et de débentures convertibles. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de dividendes.

FPG D' ACTIONS ÉLITE DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG d'actions Élite de l'Empire Vie* est de fournir une croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital composé de placements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière, tout en ayant une certaine exposition aux actions étrangères. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions Élite.

FPG D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital composé de placements en actions effectués surtout dans des sociétés canadiennes principalement à faible et à moyenne capitalisations boursières.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de petite à moyenne capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie, des titres étrangers ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions de petites sociétés.

FPG MULTISTRATÉGIE D' ACTIONS CANADIENNES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG multistratégie d'actions canadiennes de l'Empire Vie est de fournir une croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital composé principalement de placements en actions de sociétés canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif de croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans des actions canadiennes émises par des sociétés provenant de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. Le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, y compris, sans s'y limiter, des fonds distincts, des fonds communs de placement et des FNB. Le fonds investit dans une composition de FNB à gestion passive, de FNB à bêta intelligent ainsi que de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune gérés activement. Le portefeuille est géré en utilisant un processus de placement qui combine des analyses quantitatives et de la recherche qualitative. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies. Comme le fonds investit actuellement dans des fonds secondaires, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de ses placements dans les fonds secondaires.

FPG DE VALEUR AMÉRICAINE DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG de valeur américaine de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital de placements en actions ordinaires effectués principalement dans des sociétés américaines à moyenne et à forte capitalisations boursières.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés américaines de moyenne à forte capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, des actions étrangères échangées sur les marchés boursiers américains (certificats américains d'actions étrangères), des actions ordinaires canadiennes, des FNB américains, ainsi que d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque souverain, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de valeur américaine.

FPG MULTISTRATÉGIE D' ACTIONS AMÉRICAINES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG multistratégie d'actions américaines de l'Empire Vie est de fournir une croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital composé principalement de placements en actions de sociétés américaines.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif de croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans des actions américaines émises par des sociétés provenant de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. Le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, y compris, sans s'y limiter, des fonds distincts, des fonds communs de placement et des FNB. Le fonds investit dans une composition de FNB à gestion passive, de FNB à bêta intelligent ainsi que de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune gérés activement. Le portefeuille est géré en utilisant un processus de placement qui combine des analyses quantitatives et de la recherche qualitative. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies. Comme le fonds investit actuellement dans des fonds secondaires, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de ses placements dans les fonds secondaires.

FPG D' ACTIONS MONDIAL DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG d'actions mondial de l'Empire Vie* est la croissance à long terme du capital par l'entremise de placements effectués dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés situées dans le monde entier, y compris les États-Unis.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur. Il investit principalement dans des marchés développés, tels que l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie, mais peut aussi investir dans des marchés émergents. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions mondial.

FPG MONDIAL DE PETITES SOCIÉTÉS DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG mondial de petites sociétés de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital en investissant principalement dans des sociétés à faible et à moyenne capitalisation boursière situées dans le monde entier.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur. Il investit principalement dans des sociétés de petite à moyenne capitalisation boursière dans des marchés développés, tels que l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie, mais peut aussi investir dans des marchés émergents. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor, des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds mondial de petites sociétés.

FPG D' ACTIONS ÉTRANGÈRES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG d'actions étrangères de l'Empire Vie* est la croissance à long terme du capital par l'entremise de placements dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés non américaines.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur. Il investit principalement dans des marchés développés, tels que l'Europe et l'Asie, mais peut également investir dans les marchés nord-américains et émergents. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions étrangères.

FPG MONDIAL DE DIVIDENDES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG mondial de dividendes de l'Empire Vie* est la croissance à long terme par le biais d'un équilibre entre un revenu de dividendes supérieur à la moyenne et une appréciation modérée du capital composé de placements effectués principalement dans des actions de sociétés à moyenne ou à forte capitalisation boursière situées dans le monde entier.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions donnant droit à des dividendes de sociétés mondiales de moyenne à forte capitalisation boursière. Les placements en actions du fonds se composent d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'actions privilégiées convertibles et de débentures convertibles. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor, des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

* Le nom officiel du fonds est le Fonds mondial de dividendes.

FPG MULTISTRATÉGIE D' ACTIONS MONDIALES DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG multistratégie d'actions mondiales de l'Empire Vie est de fournir une croissance à long terme par l'entremise d'une appréciation du capital composé principalement de placements en actions de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif de croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans des actions mondiales émises par des sociétés provenant de régions géographiques, de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. Le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, y compris, sans s'y limiter, des fonds distincts, des fonds communs de placement et des FNB. Le fonds investit dans une composition de FNB à gestion passive, de FNB à bêta intelligent ainsi que de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune gérés activement. Le portefeuille est géré en utilisant un processus de placement qui combine des analyses quantitatives et de la recherche qualitative. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies. Comme le fonds investit actuellement dans des fonds secondaires, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de ses placements dans les fonds secondaires.

FPG PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie est de procurer un revenu dès maintenant et une certaine croissance à long terme en investissant dans une combinaison très diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 80 % en titres à revenu fixe et de 20 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à la composition cible de l'actif. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le fonds commun Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié à l'épuisement du capital, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG PORTEFEUILLE CONSERVATEUR EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie est de procurer une croissance stable à long terme et un revenu en investissant principalement dans une combinaison très diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 65 % en titres à revenu fixe et de 35 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à la composition cible de l'actif. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le fonds commun Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie est de procurer un équilibre entre l'obtention d'un niveau de revenu élevé et la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans une combinaison très diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 50 % en titres à revenu fixe et de 50 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à la composition cible de l'actif. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le fonds commun Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODÉRÉE EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie est de procurer une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans une combinaison très diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 65 % en actions et de 35 % en titres à revenu fixe. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à la composition cible de l'actif. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le fonds commun Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG PORTEFEUILLE DE CROISSANCE EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie est de procurer une croissance du capital à long terme et un revenu limité en investissant principalement dans une combinaison diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 80 % en actions et de 20 % en titres à revenu fixe. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à la composition cible de l'actif. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le fonds commun Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le fonds commun Portefeuille de croissance dynamique Emblème Empire Vie.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans un fonds secondaire, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de son placement dans le fonds secondaire.

FPG PORTEFEUILLE CONSERVATEUR MONDIAL EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie est de procurer une croissance stable à long terme et un revenu en investissant principalement dans une combinaison largement diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Les stratégies de placement du fonds sont d'investir dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 70 % en titres à revenu fixe et de 30 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds peut recourir aux dérivés.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

FPG PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MONDIAL EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie est de procurer un équilibre entre l'obtention d'un niveau de revenu élevé et la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans une combinaison largement diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Les stratégies de placement du fonds sont d'investir dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 50 % en actions et de 50 % en titres à revenu fixe. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds peut recourir aux dérivés.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

FPG PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODÉRÉE MONDIAL EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie est de procurer une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans une combinaison largement diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Les stratégies de placement du fonds sont d'investir dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. La composition cible de l'actif du fonds est actuellement de 70 % en actions et de 30 % en titres à revenu fixe. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds peut recourir aux dérivés.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

FPG PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE MONDIAL EMBLÈME EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG Portefeuille de croissance dynamique mondial Emblème Empire Vie est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions mondiales.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir directement dans les titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

La composition régionale des titres sera surveillée et rééquilibrée à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds peut recourir aux dérivés.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement.

FPG PORTEFEUILLE MULTISTRATÉGIE CONSERVATEUR MONDIAL DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG multistratégie conservateur mondial de l'Empire Vie est de générer un revenu et de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe mondiaux et des actions mondiales.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif de générer un revenu, le fonds investit dans un portefeuille de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. Pour réaliser son objectif de croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans des actions mondiales émises par des sociétés provenant de régions géographiques, de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. La composition de l'actif cible du fonds est de 70 % en titres à revenu fixe et de 30 % en actions. Le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, y compris, sans s'y limiter, des fonds distincts, des fonds communs de placement et des FNB. Le fonds investit dans une composition de FNB à gestion passive, de FNB à bêta intelligent ainsi que de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune gérés activement. Le portefeuille est géré en utilisant un processus de placement qui combine des analyses quantitatives et de la recherche qualitative. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans des fonds secondaires, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de ses placements dans les fonds secondaires.

FPG PORTEFEUILLE MULTISTRATÉGIE ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG multistratégie équilibré mondial de l'Empire Vie est de procurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et l'obtention d'un revenu en investissant principalement dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe mondiaux.

Principales stratégies de placement

Pour atteindre son objectif de procurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et l'obtention d'un revenu, le fonds investit dans une combinaison de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde et des actions mondiales émises par des sociétés provenant de régions géographiques, de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. La composition de l'actif cible du fonds est de 50 % en titres à revenu fixe et de 50 % en actions. Le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, y

compris, sans s'y limiter, des fonds distincts, des fonds communs de placement et des FNB. Le fonds investit dans une composition de FNB à gestion passive, de FNB à bêta intelligent ainsi que de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune gérés activement. Le portefeuille est géré en utilisant un processus de placement qui combine des analyses quantitatives et de la recherche qualitative. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans des fonds secondaires, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de ses placements dans les fonds secondaires.

FPG PORTEFEUILLE MULTISTRATÉGIE DE CROISSANCE MODÉRÉE MONDIAL DE L'EMPIRE VIE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du FPG multistratégie de croissance modérée mondial de l'Empire Vie est de procurer une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe mondiaux.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif de croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans des actions mondiales émises par des sociétés provenant de régions géographiques, de secteurs des marchés et de groupes de secteurs variés. Pour réaliser son objectif de générer un revenu, le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde. La composition de l'actif cible du fonds est de 30 % en titres à revenu fixe et de 70 % en actions. Le fonds peut investir directement dans des titres ou indirectement par l'entremise de fonds secondaires, y compris, sans s'y limiter, des fonds distincts, des fonds communs de placement et des FNB. Le fonds investit dans une composition de FNB à gestion passive, de FNB à bêta intelligent ainsi que de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune gérés activement. Le portefeuille est géré en utilisant un processus de placement qui combine des analyses quantitatives et de la recherche qualitative. Le fonds sera surveillé et rééquilibré à l'occasion, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, selon l'objectif de placement et la composition cible de l'actif du fonds. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers, risque lié aux placements dans les fiducies, risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux prêts bancaires et aux prêts avec participation, risque lié aux dépôts en espèces, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations à taux variable, risque de liquidité, risque lié aux séries et risque lié aux fluctuations du rendement. Comme le fonds investit actuellement dans des fonds secondaires, son exposition aux risques correspond en grande partie à celle de ses placements dans les fonds secondaires.

FONDS INDICIEL D' ACTIONS AMÉRICAINES

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds indiciel d'actions américaines est de réaliser un rendement similaire à celui de l'indice S&P 500 en investissant dans des contrats à terme standardisés et/ou des fonds négociés en bourse transigés sur les principaux marchés boursiers aux États-Unis.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse et/ou dans des contrats à terme standardisés. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements ainsi que de sociétés. Le fonds peut recourir à d'autres dérivés.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain et risque de liquidité.

FONDS DE PORTEFEUILLE CONSERVATEUR

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de portefeuille conservateur est de fournir une croissance stable à long terme avec l'accent mis sur la préservation du capital par des placements effectués principalement dans des unités de fonds distincts de l'Empire Vie.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. La composition cible de l'actif du Fonds de portefeuille conservateur est de 65 % en titres à revenu fixe et de 35 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS DE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de portefeuille équilibré est de fournir un équilibre entre un niveau de revenu élevé et la croissance du capital par des placements effectués principalement dans des unités de fonds distincts de l'Empire Vie.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. La composition cible de l'actif du Fonds de portefeuille équilibré est de 50 % en titres à revenu fixe et de 50 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS DE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODÉRÉE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de portefeuille de croissance modérée est d'obtenir une croissance à long terme avec l'accent mis sur l'appréciation du capital, tout en fournissant un certain revenu par des placements effectués principalement dans des unités de fonds distincts de l'Empire Vie.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. La composition cible de l'actif du Fonds de portefeuille de croissance modérée est de 35 % en titres à revenu fixe et de 65 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS DE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de portefeuille de croissance est d'obtenir une croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital avec une certaine attention portée à la production de revenu par des placements effectués principalement dans des unités de fonds distincts de l'Empire Vie.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. La composition cible de l'actif du Fonds de portefeuille de croissance est de 20 % en titres à revenu fixe et de 80 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies..

FONDS DE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE DYNAMIQUE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de portefeuille de croissance dynamique est de fournir une croissance à long terme et une appréciation du capital par des placements effectués principalement dans des unités de fonds distincts de l'Empire Vie.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement y compris, mais sans s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placement. La composition cible de l'actif du Fonds de portefeuille de croissance dynamique est de 100 % en actions. Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS D' ACTIONS PREMIER

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions Premier est la croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital composé de placements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière, tout en ayant une certaine exposition aux actions étrangères. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS D' ACTIONS NUMÉRO 3

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions numéro 3 est la croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital composé de placements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière, tout en ayant une certaine exposition aux actions étrangères. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS D' ACTIONS DE LA COLLECTIVE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions de la collective est la croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital composé de placements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie, des titres étrangers ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS D'OBLIGATIONS DE LA COLLECTIVE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'obligations de la collective est de fournir une sécurité du capital tout en dégagant un rendement concurrentiel réalisé sur des placements dans des titres à revenu fixe émis et garantis principalement par les sociétés canadiennes et les gouvernements canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit dans des obligations émises et garanties par le gouvernement, les provinces, les municipalités et les territoires du Canada ainsi que les gouvernements étrangers, de même que dans des obligations, des débetures et des effets de sociétés de première qualité. Le fonds peut également investir dans des unités du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie ou directement dans des instruments du marché monétaire, tels que des effets de commerce, des acceptations bancaires, des titres adossés à des créances immobilières et des certificats de placement garanti. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux placements dans un fonds secondaire, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs et risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

FONDS D'OBLIGATIONS CONCORDE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'obligations Concorde est une croissance stable à long terme grâce à la combinaison d'un niveau élevé de revenu d'intérêts et la préservation du capital réalisée par des placements dans des titres à revenu fixe, émis et garantis principalement par les gouvernements canadiens, ainsi que des dividendes sur actions privilégiées de sociétés canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit dans des obligations émises et garanties par le gouvernement, les provinces, les municipalités et les territoires du Canada ainsi que les gouvernements étrangers, de même que dans des obligations, des débetures et des effets de sociétés de première qualité. Le fonds peut également investir dans des unités du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie ou directement dans des instruments du marché monétaire, tels que des effets de commerce, des acceptations bancaires, des titres adossés à des créances hypothécaires et des certificats de placement garanti. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt et risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

FONDS ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE CONCORDE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds équilibré stratégique Concorde est une croissance stable à long terme par l'équilibre des objectifs d'appréciation et de préservation du capital grâce à des placements effectués dans des unités du Fonds d'obligations Concorde, du Fonds d'actions Concorde et du Fonds de croissance spécial Concorde.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement incluant, sans toutefois s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placements. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. La composition cible de l'actif du fonds est de 61 % en actions et de 39 % en titres à revenu fixe (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie). Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS D' ACTIONS CONCORDE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions Concorde est une croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital de placements effectués en majeure partie dans des actions à forte capitalisation boursière de sociétés principalement canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière, tout en ayant une certaine exposition aux actions étrangères. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS DE CROISSANCE SPÉCIAL CONCORDE

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de croissance spécial Concorde est de tirer profit du potentiel de croissance à long terme de placements effectués en majeure partie dans des actions à faible et à moyenne capitalisation boursière principalement de sociétés canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à faible et à moyenne capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CONCORDIA

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds du marché monétaire Concordia est d'obtenir une sécurité du capital et une liquidité par des placements effectués dans des titres à revenu fixe à court terme de grande qualité libellés en dollars canadiens émis et garantis par des sociétés et des gouvernements canadiens.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit dans des titres à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales et leurs agences. Le fonds peut également investir dans des billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes, des sociétés de fiducie et d'autres sociétés canadiennes ainsi que dans des effets à taux variable émis par des sociétés canadiennes. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit et risque de fluctuation des taux d'intérêt.

FONDS D'OBLIGATIONS CONCORDIA

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'obligations Concordia est une croissance stable à long terme grâce à la combinaison d'un niveau élevé de revenu d'intérêts et la préservation du capital réalisée par des placements dans des titres à revenu fixe émis et garantis principalement par les gouvernements canadiens et les sociétés canadiennes ainsi que par des dividendes sur actions privilégiées de sociétés canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds investit dans des obligations émises et garanties par le gouvernement, les provinces, les municipalités et les territoires du Canada ainsi que les gouvernements étrangers, de même que dans des obligations, des débetures et des effets de sociétés de première qualité. Le fonds peut également investir dans des unités du FPG du marché monétaire de l'Empire Vie ou directement dans des instruments du marché monétaire, tels que des effets de commerce, des acceptations bancaires, des titres adossés à des créances hypothécaires et des certificats de placement garanti. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt et risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

FONDS ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE CONCORDIA

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds équilibré stratégique Concordia est une croissance stable à long terme par l'équilibre des objectifs d'appréciation et de préservation du capital grâce à des placements effectués dans des unités du Fonds d'obligations Concordia, du Fonds d'actions Concordia, du Fonds du marché monétaire Concordia et du Fonds de croissance spécial Concordia.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds peut investir dans des unités de fonds de placement incluant, sans toutefois s'y limiter, des fonds distincts de l'Empire Vie, des FNB, des fonds distincts et/ou communs de placement gérés à l'externe et d'autres types de placements. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. La composition cible de l'actif du fonds est de 61 % en actions et de 39 % en titres à revenu fixe (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie). Le fonds sera surveillé et rééquilibré, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, conformément à l'objectif de placement du fonds et à sa composition cible. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS D' ACTIONS CONCORDIA

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds d'actions Concordia est une croissance à long terme par le biais d'une appréciation du capital de placements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière, tout en ayant une certaine exposition aux actions étrangères. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque lié aux grands investisseurs, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

FONDS DE CROISSANCE SPÉCIAL CONCORDIA

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds de croissance spécial Concordia est de tirer profit du potentiel de croissance à long terme de placements effectués en majeure partie dans des actions à faible et à moyenne capitalisation boursière principalement de sociétés canadiennes.

Principales stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds utilise un processus de sélection des titres ascendant axé sur la valeur et investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à faible et à moyenne capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des instruments du marché monétaire, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme de gouvernements et de sociétés, d'autres fonds distincts de l'Empire Vie, des titres étrangers ainsi que des FNB. Pour connaître la liste des fonds distincts de l'Empire Vie dans lesquels le fonds investit actuellement, s'il y a lieu, veuillez consulter les aperçus des fonds de ce fonds en particulier. Le fonds peut recourir aux dérivés. Le fonds pourrait conclure des opérations de mise en pension, de prise en pension ou de prêt de titres.

Principaux risques

Risque commercial, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque lié aux FNB, risque de change, risque général associé aux dérivés, risque de fluctuation des taux d'intérêt, risque de marché, risque associé aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres, risque souverain, risque lié à des titres particuliers et risque lié aux placements dans les fiducies.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., sa filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Sa mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ Selon le total des actifs dans les documents du 31 décembre 2018 déposés auprès du BSIF.

² Le 14 juin 2019. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre informatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881